FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Lundi 18 août 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq,
Heure : 19h

Membres présents : BARTHOLOMEUS Christian, CODRON Claude, DRIEUX Marie, DRUEZ Brigitte, DUBAR Bertrand, DUJARDIN Anne, EZELIN Perrine, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, HAMON Emmanuel, LEBLANC Camille, LOYE Agathe, PANE Gilbert, ROBIN Sandrine, SALEILLE Eric, VIZIER Christian.
Membres excusés : ABRAHAM Thomas, BEAUMONT Christophe, BEAUVAIS Frank, CADOUT Gérard, DENGREVILLE Claude, DEGONVILLE Luc, DIERS Mélissa-Andrea, LENORMANT Jean-Claude, OUNAS Karim, TOUIYAR Lydie.
Membres absents : ALLUIN Frédéric, ARVOR Yannick, CARREZ Sébastien, FONTAINE Alain.
Invités : CHEVALIER José, HABERSTICH Perrine, SALEILLE Martin.
Présidents présents : BRIZET Graziella, FRANCOIS Fabrice, DELPIERRE Grégory, DUBAR Béatrice, KEIRLE Florian, LEDRAA Kamel, MAES Thierry, VERNIER Charlie.

La réunion est ouverte à 19h00 par le Président.

Ordre du jour :

- Règlement financier
- Règlement sportif
- Composition des commissions régaliennes
- Questions diverses

I) Règlement financier

Le projet de règlement financier 25/26 est présenté en Comité directeur, après approbation du Bureau. Perrine Haberstich présente les principales modifications.

- Facturation de la formation des arbitres (ACF) : 200€ par stagiaire, ce qui est aligné avec la formation fédérale des éducateurs.
- Facturation des cartons jaunes à hauteur de 5€ par carton.
- Sanction du forfait dans le cadre du rugby à 7 si le forfait est déclaré dans les 15 jours précédant le match.
- Inclusion dans le règlement financier des mesures d'abandon de frais pour les élus et les officiels de match.

Aucune question n'est posée.

La résolution est soumise au vote.

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le projet de règlement financier est adopté à l'unanimité. Il sera présenté aux clubs à la réunion de rentrée.

II) Règlement sportif

Bertrand Dubar présente le projet de règlement sportif 2025/2026 (joint en annexe au PV).
Concernant l'appellation des niveaux de régionale, la demande de dérogation a bien été faite auprès de la FFR mais elle n'a pas encore reçu de réponse.
Les 3 premiers niveaux de régionale séniors masculins seront composés d'une poule de 8 clubs avec des phases finales et barrages. Le troisième niveau n'aura pas d'obligation de réserve. Le quatrième niveau contiendra 9 ou 10 clubs (incertitude sur l'engagement de Carvin).

Concernant les compétitions jeunes, la réduction du haut niveau consistera en la descente de 26 équipes vers le niveau régional. Différentes hypothèses sont donc étudiées pour 2026/2027 en fonction des équipes susceptibles de redescendre dans les championnats régionaux.

Bertrand procède à plusieurs explications sur les évolutions règlementaires (Charte de l'arbitrage, adaptation de la pratique en fonction du nombre de joueurs).

Bertrand demande l'avis des membres du Comité directeur sur d'éventuelles sanctions pour les clubs qui refusent de participer aux phases finales de Championnat de France. Après quelques

discussions, un consensus se fait autour d'une sanction consistant en une amende de 1000€ incluse dans le règlement financier et une interdiction de montée sportive.

La résolution est soumise au vote.

Pas de vote contre.

1 abstention.

La mise en place de sanctions est adoptée à la majorité.

Le projet de règlement sportif est à son tour mis au vote dans son intégralité.

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Le projet de règlement sportif est adopté à l'unanimité. Il sera présenté aux clubs à la réunion de rentrée.

III) Composition des commissions régaliennes

A la suite du recrutement de nouveaux bénévoles, la commission de discipline et de résolution des litiges propose les noms suivants :

Nom	Prénom	Code	Club	Dép.	Championnat
ABDI	Serge	5473Z	Armentières	59	Régionale 1
ARMAND	Etienne	5898L	Douai	59	Régionale P 2
BARREAU	Laurent	4537G	Laon	02	Régionale 1
BEUF	Fred	7438X	Nomain	59	-
COTTENYE	Hervé	7438X	Nomain	59	-
CUERQ	Hervé	4526V	Calais	62	Régionale 2
CUISSET	Stéphane	6978K	Thiérache	02	Régionale 2
DREZE	Victoria	4541L	OMR	59	R3 ou R2 ou pas ?
DUBAR	Béatrice	7041D	Montdidier	80	Régionale 3
GUELTON (LEBRUN)	Pauline	5898L	Douai	59	Régionale P 2
GUERDOUX	Pamela	4547T	St Quentin	02	Régionale 2
HERMAN	Christophe	5473Z	Armentières	59	Régionale 1
HUCHARD	Elisabeth	4541L	OMR	59	R3 ou R2 ou pas ?
LASFER	Abdel	4522R	Amiens	80	Féd 3 + Rég 3
LE BOSSE	Marc-Antoine	4541L	OMR	59	R3 ou R2 ou pas ?
LEROY	Nicolas	4535E	Hazebrouck	59	Régionale 3
MUTET	Jean-Luc	4756V	Soissons	02	Féd 3 + Rég 3

Pas de question des élus.

La composition de la commission est soumise au vote.

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

La composition de la commission est approuvée à l'unanimité.

IV) Questions diverses

- Point ressources humaines : départ groupé des alternants de la Ligue (comptabilité, préparation physique d'Haubourdin, communication). Les recrutements sont en cours.
- Un président de club a demandé s'il était possible de publier les procès-verbaux de Comité directeur. Les élus sont d'accord si les questions diverses sont retirées pour des raisons de confidentialité.
- Anne Dujardin demande où en sont les comptes de la Ligue. La clôture comptable est en cours. Le résultat prévisionnel est plutôt à l'équilibre, malgré les 70.000€ de charges exceptionnelles.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h19.

Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général

